Trente-huitième Année — N° 7 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | SAMEDI 7 JANVIER 1893

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 6 JANVIER 1893

LE SERVICE DE DEUX ANS

On a, ces temps derniers, répandu beaucoup d'encre, de l'autre côté du Rhin, pour attaquer ou pour défendre le service de deux ans. Les divers courants d'opinions qui se manifestent à ce propos chez nos voisins méritent notre attention.

Les uns prétendent que cette réforme sera la ruine de l'Empire allemand; d'autres, plus optimistes, voient en elle le point de départ d'une nouvelle ère de force et de grandeur pour l'Allemagne.

Examinons ce qu'ont fait à ce sujet les nations de la Triple-Alliance; nous pourrons en tirer des déductions pratiques pour nous.

***

Le général von Boguslawski, écrivain militaire allemand, avait, il y a quelques années, dans un ouvrage à sensation, proposé le service de deux ans. Vivement combattue au début, sa proposition a été finalement acceptée.

Suivant la coutume des écrivains militaires allemands, dans sa brochure, l'auteur exagérait à dessein notre puissance militaire en nous donnant une quantité de combattants que nous n'avons pas.

« Si l'Allemagne persiste dans le système triennal, disait en substance le général, elle se verra forcée d'entretenir 7 à 800,000 hommes pour faire équilibre aux forces dont dispose la France, et ses finances rendent la chose impossible. En permettant un recrutement annuel de 250.000 hommes, l'adoption du service de deux ans assurerait à l'Allemagne, dans l'avenir, une supériorité sur la France de 350.000 hommes exercés.»

Inutile d'insister sur ce que ces chiffres ont d'inexact; le général von Boguslawski ne demandait d'ailleurs le service de deux ans que pour l'infanterie, reconnaissant que pour dresser des cavaliers, plus de temps est nécessaire.

***

C'est ici qu'éclatent le sens pratique et la science du grand état-major. Voulant se fixer sur l'opportunité de cette réforme, il a fait tenter dans certains corps d'infanterie, et même de cavalerie, l'essai du service ainsi réduit.

En 1891, dans tous les corps d'armée, au moment de l'incorporation de la nouvelle classe, des régiments à trois bataillons ont été constitués de la façon suivante : le premier bataillon, avec des soldats entrant dans leur troisième année de service; le deuxième, avec ceux entrant dans la deuxième année; le troisième, avec des recrues de l'année. Il a été, de la sorte, facile d'établir une comparaison.

L'essai a paru sans doute satisfaisant, car les Allemands semblent devoir se décider à adopter le service de deux ans.

Leurs alliés d'Italie, qui copient fidèlement toutes les réformes allemandes et sont, d'ailleurs, dirigés par le grand état-major prussien, suivront le mouvement. En attendant d'adopter le projet de loi du député Cauzio, tendant à réduire à deux années la durée du service actif, la Chambre italienne a voté, le 31 mars dernier, une loi relative au contingent de 1892. Le ministre de la guerre pourra fixer lui-même le nombre d'hommes à renvoyer après deux ans dans leurs foyers.

Que fera l'Autriche ? Elle imitera, cela va sans dire, l'exemple de ses deux alliées, les vieilles amis de Sadowa et de Custozza. De la sorte, si elles n'ont pu arriver à avoir le même armement, les armées de la Tiple-Alliance suivront du moins, les mêmes principes, les mêmes méthodes d'instruction et seront régies par les mêmes lois militaires.

***

On voit d'après cet aperçu, que la réforme est possible et avantageuse. Mais, en France, les esprits ne sont peut-être pas encore assez mûrs pour l'apprécier.

La place nous manque ici pour réfuter les arguments contraires qui n'ont de valeur que par la conviction de ceux qui les présentent. Il faut cependant dire un mot de la principale objection, celle qui, aux yeux de bien des gens, semble toujours la plus grave : un soldat formé en deux ans, peut-il être un bon soldat ?

Si un bon soldat est un homme qui sait astiquer son ceinturon au point de pouvoir s'y mirer, qui peut manier son fusil et marcher comme un automate, — évidemment, non.

Mais si un bon troupier est un homme qui sait manœuvrer, bien tirer et obéir avec intelligence, — assurément, oui.

Quoique cela semble un paradoxe, le service de deux ans ne peut pas faire de bons soldats pour la paix; il est très capable d'en faire d'excellents pour la guerre.

Enfin, ne serait-il pas préférable d'avoir, au lieu d'une masse compacte d'hommes ayant fait, les uns trois ans, les autres un an de service seulement, une bonne moyenne de soldats qui auraient tous accompli deux années pour jour, et constitueraient une armée vraiment homogène?

SOCIALISME

UNE RÉUNION SECRÈTE

Si Guesde ne fait plus partie du comité des onze, il ne renonce pas pour cela à tout projet d'agitation. Il a réuni hier une cinquantaine de ses partisans dans une cave du boulevard Sébastopol. On s'y est fort occupé de la centralisation des forces révolutionnaires et l'on a décidé d'organiser de nombreuses réunions pendant les mois de janvier et de février. Les guesdistes, tout en ne répudiant pas les moyens violents, croient plus opportun d'attendre. Ils ne manifesteront pas le 10 janvier.

ARRESTATIONS

Deux arrestations ont été opérées hier soir. Zévaco, qui avait été condamné à 6 mois de prison, a été appréhendé. On veut l'empêcher de participer à la manifestation du 10. L'autre anarchiste arrêté est Etiénart. Il promenait hier dans les rues de Levallois, des affiches ayant pour titre : *A bas la Chambre !*

LES SCANDALES DU PANAMA

Paris, 5 janvier. — L'affaire, un instant plus calme pendant les fêtes du nouvel an, reprend de plus belle.

Les dernières nouvelles le prouvent bien : entre autres choses l'arrestation d'un administrateur, fondé de pouvoirs du Crédit Lyonnais, M. Blondin, la saisie par le parquet d'un télégramme important.

Au sujet de ce télégramme le *Gaulois* dit qu'il aurait été adressé à M. Irénée Blanc, par M. Arton; voici le texte que publie notre confrère :

« Les arguments trébuchants ne réussissent pas au Sénat comme à la Chambre. Dites à Charles de Lesseps que le Sénat ne mord pas à la galette. »

Enfin la *Libre Parole*, parlant de M. Clémenceau, dit en dernière heure :

« Contrairement aux bruits qui ont circulé hier dans la soirée, concernant l'arrestation de M. Clémenceau, le directeur de la *Justice* n'a nullement été l'objet d'un mandat d'arrêt.

» De cinq heures à sept heures, M. Clémenceau est resté à la rédaction de son journal, et à onze heures et demie, un de ses rédacteurs lui téléphonait à son domicile les nouvelles intéressantes de la soirée. »

D'autre part, le même journal écrit :

« L'activité la plus vive a régné, jusqu'à une heure avancée de la nuit, dans le cabinet de M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires.

» M. Clément a opéré dans la journée d'hier des perquisitions chez un haut personnage politique qui auraient donné des résultats de la plus haute importance.

» On doit s'attendre, paraît-il, à des arrestations sensationnelles.»

M. Lichtenstein

Buda-Pesth, 5 janvier. —En réponse à des insinuations du *Magyarujsag*, M. Lichtenstein, rédacteur en chef de la *Correspondance de Buda-Besth*, a déclaré qu'il avait fait la connaissance de M. de Lesseps, lors du voyage de ce dernier à Pesth.

M. Lichtenstein ajoute qu'en fait d'argent, il n'a reçu que celui d'un abonnement à la *Correspondance*.

Arton

Dans un interview avec un rédacteur de la *France*, M. Andrieux déclare qu'on aurait eu, si on l'avait voulu, la vérité tout entière en faisant arrêter Arton.

« Mais, jamais, ajoute l'ancien préfet de police, on n'a osé arrêter cet homme, et, je vais plus loin, je mets au défi le gouvernement de le faire. »

L'ARRESTATION DE M. BLONDIN

M. Blondin a fait partie du cabinet de M. Baïhaut, lorsque celui-ci était ministre des travaux publics.

Le *Jour* dément que des perquisitions aient été opérées au Crédit Lyonnais, ainsi que l'avait annoncé la *France*, mais notre confrère ajoute que M. Franqueville, croyant que les prévenus actuels pouvaient avoir eu, à un moment donné, un compte particulier de dépôts de fonds au Crédit Lyonnais, a fait demander à cette société, par M. Clément, de rechercher tout compte particulier qu'aurait pu avoir, dans cette banque, chacun des inculpés. Le Crédit Lyonnais se livre actuellement à ces recherches.

La *Petite Cote de la Bourse* annonce ferme que l'arrestation de M. Blondin, qui était chef du bureau des comptes spéciaux au Crédit Lyonnais, a trait aux inculpations dont M. Baïhaut, ancien ministre, est l'objet.

Une agence officieuse communique la note suivante :

« Le Crédit Lyonnais est absolument étranger aux faits qui ont pu motiver la mesure prise à l'égard de M. Blondin.

» Ces faits n'ont aucun rapport avec les fonctions que M. Blondin remplissait au Crédit Lyonnais en qualité de chef de bureau. »

Le *Paris*, s'occupant de l'arrestation de M. Blondin, dit qu'il a été arrêté pour complicité dans les faits de corruption que l'instruction s'occupe de nettement établir.

Quelques journaux ont annoncé ce matin que d'autre arrestations étaient imminentes à la suite de celle de M. Blondin.

Le *Paris* affirme qu'il n'est question pour le moment d'aucune arrestation nouvelle.

Le motif de l'arrestation de M. Blondin

Paris, 5 janvier. — Voici, d'après le *Figaro*, le motif exact de l'arrestation de M. Blondin :

« On aurait découvert un chèque de 500,000 francs acquitté Blondin ; et c'est probablement devant son silence, ou ses explications embarrassées, qu'il aurait été mis en état d'arrestation.

Le bénéficiaire de ce chèque aurait été M. Baïhaut.

Le télégramme intercepté

Plusieurs y rattachent l'incident du télégramme adressé à M. Ch. de Lesseps et dont on a parlé hier.

Nul n'attache la moindre créance à l'opinion émise par quelque officieux que ce télégramme ne serait autre que celui qu'envoya à Reinach M. Irénée Blanc pour le prévenir qu'il n'y avait rien à tenter au Sénat avec les arguments sonnants. Il y a plus d'un mois que ce télégramme est connu et nous en avons, à cette date, donné le texte.

Cette dépêche, d'où qu'elle provienne, paraît pour tout le monde devoir être point de départ d'incidents sensationnels.

M. Floquet maintient sa candidature à la présidence de la Chambre

Paris, 5 janvier.— On lit dans le *Courrier du Soir*, organe officieux :

« On assure que les droites ont l'intention de s'abstenir dans le scrutin pour la présidence de la Chambre.

» M. Floquet maintient sa candidature.

» Les groupes boulangistes et socialistes, ainsi peut-être qu'une partie du centre devant observer la même attitude, il est probable que le quorum ne puisse pas être atteint, du moins, au premier tour. »

Le rôle de M. Ferry

Sous ce titre, la *Cocarde* dit :

« M. Ricard depuis longtemps, va chercher ses inspirations, plus ou moins secrètement, chez M. Ferry.

» Quand il s'est agi de prendre une décision pour l'affaire du Panama, M. Ferry s'est fait très modeste.

« Je suis vieux, a-t-il dit à M. Ricard, mais vous » êtes jeune ; voilà une occasion inespérée de vous impo» ser à l'opinion publique. Voyez plutôt l'origine de la » fortune de M. Carnot ».

» M. Ricard, qui n'est pas très malin, a donné tête baissée dans le panneau tendu. On sait le reste ».

Ce journal ajoute que M. Ferry n'a poussé à la divulgation du scandale que dans l'espérance secrète d'arriver à la présidence de la République.

Le défenseur de M. Cottu

Paris, 5 janvier. — C'est M. Martin qui prendra la défense de M. Cottu en remplacement de M. Léon Renault.

La situation ministérielle

Paris, 5 janvier. — L'officieux *Courrier du Soir* reconnaît qu'il est hors de doute que la situation ministérielle exige des remaniements dans le cabinet.

L'instruction judiciaire

Ce matin, M. Franqueville, juge d'instruction, s'est rendu au Palais-de-Justice à onze heures et s'est tout de suite enfermé dans un cabinet où l'a rejoint M. Clément.

Aucune confrontation n'a été opérée ce matin par le juge, et la suite des interrogatoires a été renvoyé à l'après-midi.

On déclare que MM. Franqueville et Clément ont passé leur matinée à examiner les papiers de M. Blondin dans lesquels on s'attend à trouver des pièces très compromettantes pour un homme politique bien connu.

Paris, 5 janvier. — Il semble en ce moment, dit le *Moniteur Universel* que certaines difficultés ont surgi entre le ministère de la justice d'un côté et les magistrats du parquet et le juge d'instruction de l'autre. Le ministère voudrait voir terminer presque immédiatement l'instruction de l'affaire du Panama : la magistrature refuserait de clore une instruction qui n'est pas encore terminée.

Bruit de l'arrestation de M. Baïhaut

Paris, 5 janvier. — Le bruit court que M. Baïhaut, ancien ministre des travaux publics, a été arrêté par M. Clément.

Paris, 5 janvier. — Le bruit a de nouveau couru, dans la soirée, que l'arrestation de M. Baïhaut était un fait accompli.

On disait que vers midi un monsieur décoré, dont on faisait un portrait répondant à celui de M. Clément, était venu le prendre à son domicile et l'avait emmené en fiacre.

D'autre part, au Palais de justice, le bruit se répandait, un peu plus tard, que M. Baïhaut comparaissait comme inculpé devant M. Franqueville, qui lui faisait subir un interrogatoire.

Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Baïhaut, qui est en effet sorti de chez lui vers midi, en compagnie de trois visiteurs mystérieux, y est rentré vers sept heures et demie, accompagné de sa femme qui était allée à sa rencontre, et qu'il a reçu, dans la soirée, plusieurs de nos confrères.

Un rédacteur du *Gaulois*, qui a été reçu vers neuf heures, a vu M. Baïhaut en bras de chemise, l'air très calme, se disant cependant très fatigué et sur le point de se coucher.

M. Baïhaut a déclaré à notre confrère qu'il avait vu M. Franqueville et qu'il n'avait fait que lui répéter ce qu'il avait dit à la tribune lors de l'interpellation Delahaye.

M. Baïhaut a ajouté : « Il s'agissait du rapport Rousseau, vous le savez ! Et comme j'étais ministre des travaux publics quand il fut rédigé, on en profita pour insinuer toutes sortes de choses à mon égard.

» M. Franqueville m'a demandé si je connaissais M. Blondin et si je savais quelles étaient ses relations avec l'ancienne compagnie du Panama. Je lui ai répondu que je ne savais pas ce qu'avaient pu être ces relations, et, en effet, comment l'aurais-je su ? »

— Vous connaissez bien M. Blondin?

— Oui, je le connais quelque peu, mais pas assez pour que je puisse savoir quoi que ce soit de ses affaires personnelles

A un autre *interviewer*, M. Baïhaut a confirmé qu'il avait été entendu par M. Franqueville à titre de témoin et que sa déposition n'avait nullement été mouvementée.

Il a ajouté que les accusations dont il était actuellement chargé étaient le résultat d'une trame depuis longtemps ourdie contre lui, qu'il pouvait dire bien haut que pas une d'elles n'était justifiée.

D'après un renseignement qui nous parvient à l'instant, M. Baïhaut aurait été, pendant une heure, au palais sous le coup d'un mandat d'arrestation et s'il a pu rentrer chez lui aujourd'hui, il n'est nullement sûr qu'il en soit de même demain et les jours suivants.

Quoi qu'il en soit, il n'y aura pas besoin de déposer à la rentrée une demande de poursuites contre M. Baïhaut son cas se trouvant, du fait seul de son interrogatoire, juridiquement lié à celui des autres sénateurs et députés poursuivis.

Un fait curieux et qui explique en partie les contradictions qui ont eu cours dans la soirée au sujet de M. Baïhaut.

Aux premiers journalistes reçus par M. Baïhaut, il a cru devoir affirmer qu'il n'avait nullement été mandé au palais à aucun titre. Ce n'est que lorsqu'il s'est rendu compte qu'il était impossible de dissimuler complètement la vérité, qu'il s'est décidé à avouer son interrogatoire, tout en essayant d'en diminuer l'importance et la longueur.

Le cas de M. Baïhaut

Il nous a paru intéressant au sujet de l'arrestation de M. Blondin, de ses relations avec M. Baïhaut, et de l'arrestation de ce dernier, de recueillir, de la bouche d'une personne ayant vécu dans l'intimité de l'ancien ministre des renseignements circonstanciés. Nous nous sommes adressés à M. Armengaud, ingénieur, ancien camarade, à l'école polytechnique, de M. Baïhaut, dont la femme divorcée est aujourd'hui l'épouse de ce dernier.

Chez M. Armengaud

« Tout ce que vous me dites de M. Baïhaut ne saurait me surprendre, nous a déclaré M. Armengaud.

« Le surlendemain du jour où ce monsieur s'était enfui avec ma femme, je rencontrais à Versailles Mme Baïhaut mère : « Madame, lui dis-je, votre fils est-il le dernier des fous ou le dernier des misérables? » « Tous les deux, me répondit-elle. » Le jugement n'est pas à réformer.

» — Connaissez-vous les relations de MM. Blondin et Baïhaut ?

» — Mais parfaitement, nous répond M. Armengaud. Dans la période du 2 au 19 mai 1886, j'ai vu ce personnage au moins deux fois rue Montchanin, chez M. Baïhaut. Ce monsieur Blondin est le fils d'un ancien banquier de Lyon, directeur, je crois, de la succursale de la Banque de France.

» C'est là que M. Baïhaut l'a connu et a commencé à faire des affaires avec lui.

» Leurs relations, d'une singulière et mystérieuse intimité, se sont poursuivies. Lorsque M. Baïhaut fut chargé des études financières au Crédit Lyonnais; leurs opérations financières ne furent pas toujours heureuses, et un jour, pour combler un déficit, M. Baïhaut, qui n'était pas encore riche, voulut m'emprunter 10.000 francs. Je ne pus les lui prêter; mais lors de la mort de sa première femme, M. Baïhaut m'emprunta cette fois 5,000 francs.

» D'ailleurs, il n'y a pas que M. Blondin qui venait rue Montchanin. J'y ai vu venir, en 1886, des figures étranges. M. Baïhaut, s'enfermait avec tous ces tripoteurs, se cachant de moi pour ces entretiens.

» Je comprends maintenant pourquoi. C'est lui-même qui, un jour, me fit connaître, comme à regret, M. Blondin, qu'il n'avait pu cacher assez tôt. Il était temps que la vérité se fît jour.

— « Bref, Monsieur, votre ancien ami est aujourd'hui riche.

— « Certes oui, je sais notamment qu'en 1888, il a acheté pour 600.000 francs de fonds italiens. Il travaillait beaucoup pour l'Italien, M. Baïhaut, et il a fait de nombreux efforts auprès de moi pour me faire des placements importants dans les fonds d'Italie. Je m'y suis refusé. »

Comme suite à cette édifiante interview que nous publions, en en laissant à M. Armengaud la responsabilité sur la gravité de certains détails, nous croyons devoir rappeler que le 5 décembre dernier, M. Armengaud, déclarait que M. Baïhaut, à la suite de sa volte-face dans l'affaire de Panama, avait opéré un dépot important à la Société générale.

Le rapprochement est significatif et personne ne peut s'y tromper.

Dans les couloirs de la Chambre

La reprise de ses travaux par la Commission d'enquête a attiré beaucoup de monde au Palais-Bourbon.

Le salon de la Paix présente une certaine animation. Les groupes, cependant, sont moins bruyants que d'habitude, en raison des nouvelles qui courent au sujet de l'affaire de Panama.

La rentrée
Une proposition de M. Chassaing

Paris, 5 janvier. — Dès la rentrée de la Chambre, après la constitution du bureau, M. Chassaing, député de Paris, déposera sa proposition relative à la responsabilité des corrupteurs et des diffamateurs. Il demandera l'urgence et la discussion immédiate.

M. Propper

On assure que l'arrestation de M. Propper serait désormais à prévoir. M. Propper connait à fond toutes les affaires aux quelles M. de Reinach a été mêlé avec les parlementaires panamistes.

Un prétendu suicide

Paris, 5 janvier. — Le bruit a couru ce soir du suicide de M. Monchicourt, liquidateur du Panama.

Renseignements pris, l'origine de ce bruit serait une chute faite par M. Monchicourt, il y a deux jours, dans les bureaux du Panama, chute qui l'oblige à garder momentanément la chambre.

LES PREUVES & LES NOMS

M. Jules Delahaye, dans un article paru dans le *Figaro*, ce matin, explique pourquoi, tout en refusant à donner les noms des « chéquards », il a pu affirmer que plus de 150 personnages politiques étaient compromis dans le Panama.

« Quelques jours avant mon interpellation, je reçus la visite de plusieurs de mes amis, qui venaient me demander si je me sentais la force de m'attaquer à la corruption parlementaire devant le Parlement lui-même et d'accomplir ainsi une œuvre urgente, indispensable d'assainissement moral.

» Je répondis : « Je veux bien dévoiler un abus social, un désordre politique, si vous m'en donnez les preuves indiscutables; mais je ne veux me faire le dénonciateur de personne. »

» C'est alors qu'on me mit en rapport avec une dès quinze personnes qui connaissent, dans tous ses détails, l'affaire de Panama, et qu'on me demanda ma parole d'honneur de ne jamais révéler le nom de mon interlocuteur.

» Dans cet entretien, on me fournit toutes les indications nécessaires pour prouver la corruption — et nous verrons tout à l'heure à quel point elles ont été justifiées par la suite des faits; — puis l'on me mit sous les yeux la photographie des pièces principales et, entre autres, d'une liste de 172 noms de députés, de sénateurs, de fonctionnaires.

» Ces pièces furent renvoyées à Londres, le soir même de l'entrevue.

» Je fis mon discours; j'obtins la nomination d'une Commission d'enquête munie des *pouvoirs les plus étendus* (je souligne ces derniers mots pour rappeler en passant ce qu'ont été ces pouvoirs); — je fis enfin devant la Commission, une déposition qu'elle accepta comme le fil conducteur de ses travaux et de ses investigations. »

Après avoir démontré, point par point, que les découvertes faites jusqu'ici correspondent à des révélations, M. Delahaye ajoute :

« Quel est donc le point de quelque intérêt de ma déposition où j'ai été pris en défaut ?

» Quelle est l'indication de quelque importance donnée par moi qui n'ait pas été trouvée conforme à la vérité ?

» Où est la preuve de la corruption promise par moi que je n'aie pas fournie ?

» Comme député, je devais faire la preuve collective; comme député, je ne dois pas descendre aux preuves individuelles.

» Je ne serais pas tenu par une parole d'honneur ou par la pitié à l'égard des comparses faméliques qui se sont nourris au râtelier de Panama, que j'aurais encore une raison péremptoire pour ne pas livrer des noms.

» Si je livrais des noms, on exigerait justement des preuves individuelles.

» En d'autres termes, on me demanderait de me substituer, à moi tout seul, sans moyens d'action, à la Commission d'enquête, munie des *pouvoirs les plus étendus*, à la magistrature qui dispose de la police et des prisons, au gouvernement qui a sous ses ordres la gendarmerie, l'armée, la marine, l'administration et un budget de trois milliards.

» Et regardez un peu comme s'échappent ou essayent de s'échapper ceux contre qui la preuve est faite, ceux qui, plus naïfs et partant plus honnêtes que d'autres, ont signé leurs chèques ou ont risqué des aveux.

» L'un déclare qu'il revenait de Copenhague; l'autre qu'il arrivait du Portugal; un troisième qu'il avait perdu de l'argent, dans une affaire malheureuse.

» Ils ont tous des explications à donner : elles sont pitoyables ; mais le moyen pour un simple député de l'opposition de les contrôler et de les confondre ?

» J'insiste sur ce point que les auteurs de ces explications sont les plus honnêtes parmi les corrompus : car les autres, qu'on pourrait qualifier de chevaux de retour, ont pris toutes leurs précautions pour dépister les curiosités de la justice.

» Voulez-vous un exemple entre maints autres ?

» L'un des plus compromis, celui dont les initiales figurent dans la comptabilité de Panama à la suite du nom d'Arton, a touché deux cent mille francs en billets de banque derrière la porte du bureau où siégeait la Commission parlementaire de Panama, dont il allait dégénérer la majorité.

» Un second exemple :

» Cours-la-Reine, un fiacre stationne. Par une portière entre Arton, par l'autre un « honorable ».

» Arton remet à l' « honorable » vingt mille francs en en billets de banque.

» C'est le complément d'une somme de cent mille francs que la Compagnie de Panama n'a voulu lâcher que par fraction pour tenir sûrement son homme.

» Vous hasarderiez-vous, vous, mon cher confrère, même si vous aviez vu la scène, à dire le nom du personnage ? Et si vous aviez vu encore 25.000 fr. comptés de la main à la main, au café Durand, vous aventureriez-vous à citer des noms, sans autre mérite, sans autre avantage que la certitude d'encourir le lendemain, aux applaudissements de vos adversaires guettant le moindre de vos faux pas, un procès en dénonciation calomnieuse que vous seriez sûr de perdre ?

» Vous diriez : « J'ai vu telle scène, je suis certain de tel trafic. » Et vous laisseriez la justice découvrir les coupables en recherchant ce que sont devenues les sommes ainsi détournées. »

M. Delahaye se livre ensuite à ce calcul pour démontrer qu'il y a plus de 150 parlementaires corrompus :

» Cette Commission, dont les pouvoirs *les plus étendus* ne sont que dérisoires, a trouvé sur mes indications une douzaine de corrompus.

» Que représente en argent, cette douzaine de députés, de sénateurs, d'anciens ministres?

« Quelques centaines de mille francs.

» Or, il est établi que M. de Reinach a touché sept millions à Panama, qu'il y a en outre dans la comptabilité de la Compagnie un chèque de 300,000 fr., un autre chèque de 300,000, un autre de 750,000, et je ne sais combien de bons anonymes, parmi lesquels un certain nombre ont été touchés par des membres du Parlement. Nous nous trouvons donc en face d'une somme globale de plus de 12 millions,

» Admettons que les corrupteurs aient prélevé une commission aussi considérable qu'il vous plaira : cinquante pour cent, si vous voulez. Il reste encore près de six millions dont il faut justifier l'emploi.

» Nous savons que les députés indiqués n'en sont contentés de 20 à 25.000 francs chacun.

» Divisez par ce chiffre les sommes dont la répartition n'est pas encore fournie, et vous aurez comme quotient le nombre raisonnablement présumé des parlementaires corrompus.

» Supposons que la justice, mue par une raison d'Etat, ne veuille pas trouver les noms; *supposons qu'elle commette la faute de laisser à l'avenir le soin de faire l'œuvre d'assainissement* que je lui ai proposée, il n'en reste pas moins acquis d'ores et déjà, que Panama a soudoyé les pouvoirs publics. »

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Séance du 5 janvier

La Commission s'est réunie à 2 h. 3/4, sous la présidence de M. Brisson.

Ce dernier a ouvert la séance en faisant un long résumé des travaux de la Commission depuis qu'elle a été instituée.

A vrai dire, on ne l'écoutait guère. Les enquêteurs étaient plus occupés du nouveau coup de théâtre ménagé par M. Franqueville, et des bruits mis en circulation, que de cette étude rétrospective qui ne leur apprenait rien.

M. Jolibois a ensuite lu une motion tendant à déterminer le mandat de la Commission et à décider qu'elle s'occuperait des syndicats de garantie et des entrepreneurs dans leurs rapports avec la Compagnie de Panama.

M. Maujean se déclare partisan de la proposition, mais demande qu'on en ajourne la discussion ou l'application jusqu'après le procès du 10 janvier, les entrepreneurs pouvant, dit-il, se refuser à paraître devant la Commission, sous prétexte qu'ils sont assignés comme témoins au procès.

M. Jolibois insiste sur les devoirs de la Commission vis-à-vis des entrepreneurs.

« C'est là que la plus grosse somme des millions a disparu. Il nous faut apprendre au pays comment les sinaires se font, quelle pression elle doivent subir, quel rôle jouent les loups-cerviers de la finance. Il faut donc passer à l'examen des traités du Panama; il faut savoir s'ils sont honnêtes, et si les paiements correspondent à des travaux exécutés. »

La Commission décide d'ajourner, à lundi prochain, veille de l'ouverture du procès des administrateurs et entrepreneurs, la discussion approfondie de la motion de M. Jolibois.

M. de Villebois-Mareuil estime qu'il y aurait lieu d'examiner dans quelles conditions s'est fait le grand mouvement de pétitionnement organisé par le Panama et de rechercher aussi dans quelles conditions fonctionnait l'union des fonctionnaires qui siégeait boulevard Haussmann.

Cette proposition est acceptée par la Commission qui

BOURSE DE PARIS DU 6 JANVIER

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
94 37	4 0/0	...	...	95 25	95 20	95 42
105 60	3 1/2 0/0	...	...	..	105 60	105 50
92 55	Italien	...	...	89 60	89 85	90 40
3765 ..	Banq. de France	...	...	..	3775	3770
143 ..	B. d'Escompte	...	...	..	146	146 ..
641 ..	Banq. de Paris	...	...	940	938	940 ..
970 ..	Crédit Foncier	...	...	735	735	735 ..
736 ..	Créd. Lyonnais	...	...	..	125	123 ..
630 ..	Crédit Mobilier	...	...	..	1460	1460 ..
1460 ..	Lyon	...	...	..	..	1495 ..
1835 ..	Nord	...	...	..	..	..
20 ..	Panama	...	...	2545	2550	2557 ..
2600 ..	Suez	...	...	..	4355	..
4383 ..	Rio	...	...	..	..	..
625 ..	Autrichiens	...	...	..	..	..
207 ..	Lombards	...	...	..	135	135 ..
510 ..	Nord Espagne	...	...	..	168	168 ..
173 ..	Saragosse	...	...	..	612	612 ..
625 ..	Méridionaux	...	...	..	..	..
	Métaux	...	...	496 25	496 25	496 25
497 50	Egypte	...	...	95 ..	95 ..	95 ..
97 15/16	Hongrois	...	...	20 80	20 92	20 97
21 27	Turc	...	...	560 ..	561 25	562 81
372 85	Banq. Ottomane	...	...	601 25	601 25	60 7 8
62 7/8	Extérieure	...	...	390 ..	..	393 75
395 ..	Rio-Tinto	...	...	115 ..	115 62	115 ..
116 96	Tharsis	...	...	22 1/2	22 3/16	22 1/2
22 3/4	Portugais	...	...	..	..	..
	Consolidés	...	...	..	..	..
	Russe 1880	...	...	..	95 35	95 35
96 25	Russe consolidé	...	...	..	..	76 75
78 40	Russe nouveau	...	...	..	..	..
	Fond. d'Autriche	...	...	382 ..	380 ..	382 ..
388 ..	Dynamite	...	...	..	..	..
	3 0/0 nouveau	...	...	..	117 50	117 50
118 92	Alpines	...	...	98 ..	98 ..	98 ..
98 ..	Câbles	...	...	65 25	65 35	65 50
65 45	Russe Orient	...	...	..	..	..
	Priorités	...	...	68 ..	68 ..	68 ..
68 ..	Mobilier espag.	...	...	..	..	..
	3 0/0 amorties	...	...	..	..	..
	C. d'Esc. nouv.	...	...	..	..	..
	Générale	...	...	..	..	..
	Est	...	...	..	..	..
	Lyon (obligat.)	...	...	..	..	..
	Midi	...	...	..	..	..
	Nord (obligat.)	...	...	..	..	..
	Orléans	...	...	..	..	..
	Ouest	...	...	..	..	..
	Anglais	...	...	..	..	..
	Autriche or	...	...	..	..	..
	Belge 3 0/0	...	...	..	..	..
	Ville d'Amiens	...	...	..	..	..
	Lille 1860	...	...	..	..	..
	Lille 1868	...	...	..	..	..
	Ville de Lyon	...	...	..	..	..
	V. de Roubaix	...	...	..	..	..
	Voies Lille (act)	...	...	..	..	..
	Téléphone	...	...	..	..	..
	Voies 4 0/0 (obligat.)	...	...	..	..	..
	Suez	...	...	..	..	..
	Cáceres	...	...	..	..	..
	Asturies (obligat.)	...	...	..	..	..
	Foncières	...	...	..	..	..
	Rente Fonc.	...	...	..	..	..
	Cáceres (act.)	...	...	..	..	..
	Est (oblig.)	...	...	..	..	..
	Midi (oblig.)	...	...	..	..	..
	Bethune	...	...	..	..	..
	Picardie	...	...	..	..	..
	Nord-Est	...	...	..	..	..
	Ouest (act.)	...	...	..	..	..

BOURSE DE LILLE DU 6 JANVIER

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 400	... ..	442 50	Tramw. Nord	... ..	432 50
» 63, r. 400	... ..	438 75	Union ind. N.	... ..	465 ..
» 68, r. 500	... ..	549 ..	Gaz de Wazem	... ..	520 ..
» 77, r. 500	... ..	512 ..	Ch. d. fer Econ.	... ..	508 75
» 85, r. 400	... ..	420 ..	Denain Anzin.	... ..	530 ..
» 85, 1/4	... ..	404 25	Tréflerie	... ..	507 50
» 87, r. 400	... ..	407 ..	CHARBONNAGES		
» 90, r. 500	... ..	500 25	Aniche, 12e	12755 ..	12755
Roub.-Tourc.	... ..	19 ..	Anzin, 100 d.	... ..	4300 ..
Amiens	... ..	115 ..	Blanzy	... ..	1865 ..
Dép. du Nord	107 ..	107 ..	Bruay	... ..	13875
Tourcoing 1878	... ..	512 ..	Bully-Gren., 6e	3060 ..	3075 ..
Armentièr. 86	... ..	507 50	Campagnac	... ..	540 ..
Douai, libérée	... ..	501 ..	Carvin	1350 ..	1350 ..
» non lib.	... ..	500 ..	Courrières, 10e	... ..	1550 ..
Verley, Decr.	... ..	1280 ..	Crespin	235 ..	235 ..
Cie Platet et Cie	... ..	295 ..	Douchy	... ..	3700 ..
Credit d. Nord	... ..	454 25	Dourges	... ..	9100 ..
H. Devilder	... ..	1050 ..	Drocourt, 1/4 s.	... ..	4900 ..
Banq. rd Nord	... ..	500 ..	Escarpelle	... ..	2300 ..
Cie Esc. Roub.	... ..	... ..	Epinac	... ..	590 ..
Gaz de Wazem	... ..	510 ..	Ferfay	... ..	750 ..
Le Nord, ass.	... ..	2900 ..	Flechinelle 4 5	... ..	375 ..
Union g. Nord	... ..	455 ..	Flechinelle	... ..	500 ..
St-Sauv. Arras	... ..	135 ..	Lens	26950 ..	27300 ..
Un. lin. Nord	... .